

<b>Ecole maternelle, élémentaire ou primaire</b>	
<b>Nombre de classes</b>	<b>Décharge d'enseignement</b>
1	6 jours fractionnables : 2 à 3 jours mobilisables au premier trimestre, 1 jour mobilisable au deuxième trimestre et 2 à 3 jours mobilisables au troisième trimestre
2 et 3 classes	12 jours fractionnables à raison d'au moins une journée par mois
4 à 5 classes	quart de décharge
6 à 8 classes	tiers de décharge
9 à 11 classes	demi - décharge
12 classes et +	décharge totale